

# COMBAT SYNDICALISTE

CNT-AIT

*Pages confédérales*

Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail  
Section de l'Association Internationale des Travailleurs





CNT-AIT

**Association  
Internationale  
des Travailleurs**

AIT, NSF boks 1977  
Vika, n-0121 OSLO , Norvège

**Confédération  
Nationale  
du Travail**

Pour tout contact  
sur le plan national  
s'adresser à :  
CNT-AIT (bureau confédéral)  
18, rue Jean-Baptiste Carreau  
64000 Pau

**Adresse du site web  
de la confédération**

<http://www.cnt-ait-fr.org>  
Vous y trouverez les liens  
confédéraux et internationaux  
de notre organisation.

CPPAP 1 856 D 73  
Directeur : Michel Maza  
Imprimerie spéciale CNT-AIT

Réalisation des pages confédérales :  
CNT-AIT BP 51142  
34008 Montpellier cedex 1

**Abonnements**

1 an (6 n<sup>os</sup>) : 7,5 €  
soutien : 15 €  
Chèques à l'ordre de CNT-AIT  
voir pages régionales

**Unions Régionales**

Les UR sont l'expression  
de la CNT-AIT.  
Elles regroupent les divers syndicats  
d'une zone géographique.  
Pour tout contact dans une région,  
s'adresser au secrétariat de l'UR.

**C**E MOIS-CI sera célébré le centenaire de la charte d'Amiens. La plupart des syndicats s'en réclament, soit pour la vider de son contenu subversif (« lutte sans concession contre les patrons et un État-providence »), soit pour se donner une caution révolutionnaire.

On a pu voir, lors du mouvement anti-CPE du printemps dernier par exemple, les syndicats empêcher la mobilisation et l'organisation des salariés.

Pourtant, le sentiment d'injustice est à l'origine de luttes à plusieurs niveaux (économique, politique, idéologique) : ainsi les manifestants anti-CPE se sont mobilisés contre un contrat de travail discriminatoire ; ainsi des collectifs se sont formés pour lutter contre l'expulsion d'enfants et d'adultes sans papiers ; ainsi des cheminots ont résisté, entre 1939 et 1945, à la politique collaborationniste de la SCNF ; ainsi en Argentine des travailleurs gèrent eux-mêmes les entreprises qu'ils ont récupérées pour sauver leur emploi et survivre ; ainsi Chantal, de Saint-Nazaire, est toujours en procès avec son employeur pour avoir dénoncé la maltraitance envers les pensionnaires de l'établissement médico-psychologique où elle travaille ; ainsi les travailleurs de Mercadona en Espagne sont en grève depuis 6 mois par rapport à leurs conditions de travail déplorables ; ainsi les employés municipaux de Blagnac ont obtenu par leur action une amélioration des conditions des plus bas salaires.

Si ces différents mouvements révèlent une conscience de classe émancipatrice, déjà acquise ou émergente, des luttes restent à mener contre d'autres types d'aliénation...

**UR Centre** : CNT-AIT - 34, Espace Pierre Mendès-France - 36000 Châteauroux,  
**UR Midi-Pyrénées** : CNT-AIT - BP 158 - 82001 Montauban cedex, **UR Paris et Nord** : CNT-AIT - BP 352 - 75526 Paris cedex 11, **UR Aquitaine** : CNT-AIT - 8, place Louis Barthou - 33000 Bordeaux, **UR Méditerranée** : CNT-AIT - Vieille Bourse du Travail - 13, rue de l'Académie - 13001 Marseille, **UR Normandie-Bretagne** : CNT-AIT - BP 2010 - 14019 Caen cedex, **En Rhône-Alpes** : CNT-AIT / SII - BP 223 - 38405 Saint-Martin-d'Hères cedex.

# Blagnac :

## le printemps des municipaux



*Blagnac : Mobilisation massive des agents municipaux qui ont dit clairement au Maire et à son staff de pilotage que ça suffisait. C'est le rapport de force et l'action collective qui ont été choisis pour combattre les éternelles injustices pratiquées par les autorités blagnacaises à l'encontre du « petit personnel », c'est-à-dire les plus bas salaires. Car depuis maintenant plusieurs années, à savoir à l'arrivée du dernier maire et de sa troupe, la mise en place du régime indemnitaire et des primes discriminées a été le démarrage d'une politique de mépris des bas salaires. Des primes jusqu'à 20 fois plus élevées pour les plus hauts grades par rapport aux agents d'entretien ! Comme si la différence de salaire n'était pas suffisante pour marquer la différence, ils osent appliquer des pourcentages plus bas pour la qualité de service sur les petits grades.*

**I** L Y QUELQUES ANNÉES, du temps des premières luttes, nous n'avions vu que le haut de l'iceberg. La politique s'est considérablement durcie, avec du management à l'américaine, et des mesures autoritaires à la Sarkozy, pour un maire qui est MRG ! Mais bon, il n'y a rien de choquant à cela, gauche et droite confondues faisant toujours la politique des riches. C'est ainsi qu'à la mairie de Blagnac comme ailleurs, ceux qui exécutent les missions de service public sont moins bien considérés que ceux qui les ordonnent. C'est ainsi qu'à la mairie de Blagnac comme ailleurs, ceux qui ont déjà de bons salaires en prennent un peu plus sur le dos de ceux qui ont déjà peu.

Mais cette fois-ci, 60 % du personnel communal a dit : NON, ça suffit. Après une première assemblée générale le mardi 23 mai (200 employés), un préavis de grève a été déposé pour le 1<sup>er</sup> juin. L'intersyndicale a été reçue le mercredi 31 mai par les élus (bizarre ! Juste la veille de la grève, histoire de ne pas avoir le temps de reconvoquer l'assemblée générale !).

Le soir même, sur décision de l'intersyndicale, la grève du lendemain était suspendue, puisqu'ils étaient « globalement satisfaits » des positions du maire. Petit vent de folie dans les couloirs... Comment l'intersyndicale (6 personnes) peut-elle décider d'une suspension de grève à la place de 200 personnes ?

Message reçu, l'assemblée générale était convoquée pour le 6 juin. Un peu moins de monde, le maire avait déjà fait son boulot d'élu : aller « travailler » les agents, petits groupes par petits groupes, pour leur proposer des avantages. Ce fut le cas des collègues éboueurs à qui il lâcha de l'argent sur les primes. Il n'aime pas du tout que les poubelles débordent dans les rues quand les éboueurs sont en grève... sale image pour la ville ! Pourtant, parmi ceux qui étaient présents à cette AG, la mobilisation fut historique.

L'intersyndicale se fit secouer, et bien sûr, ils se secouèrent aussi entre eux... Mais, mais, ce qui était important c'est que les salariés étaient face aux syndicats, avec leur détermination de ne pas lâcher le mouvement. Résultat : grève massive le 8 juin (environ 600 personnes – 60 % du personnel). On prit possession de la place de la mairie et des carrefours et rues avoisinantes. Des slogans improvisés, des banderoles et pancartes de tous horizons, un pique-nique imprévu, firent monter la pression chez les élus et les grands chefs, planqués derrière les fenêtres du premier étage et prenant des photos.

Les AG se multiplièrent tout au long de la journée, nous avons pris d'office l'auditorium de la mairie. L'intersyndicale et des représentants non syndiqués de l'assemblée générale furent reçus dans l'après-midi. Le maire et sa

*(suite page 4)*



## Blagnac : le printemps des municipaux *(suite)*

*(suite de la page 3)*

troupe ne bougèrent pas d'un poil, toutes les revendications du personnel étaient impossibles à satisfaire. Pour eux, nous étions des enfants gâtés, et on allait s'user avant eux. D'autre part, le préavis de grève déposé par l'intersyndicale n'était pas, dit le maire, légal pour une grève illimitée. Ces commentaires mis entre les mains de l'assemblée générale, amenèrent aux décisions suivantes :

- distribution de tracts sur le marché le samedi qui a suivi et discussion avec les habitants,
- pique-nique tous les jours entre midi et deux, place de la mairie,
- préavis de grève le mercredi suivant car il y avait une représentation importante pour les élus à Odyssud, la salle de spectacle de Blagnac (le rendez-vous des grévistes était prévu à 9 heures à Odyssud).

Les pique-niques ont donc démarré le lendemain et le marché le surlendemain. Le lundi après, l'intersyndicale et les représentants des non syndiqués sont convoqués : le maire n'est pas là, il est représenté par un autre élu, accompagné des deux plus hauts fonctionnaires de la collectivité, et là, surprise, tout avait changé : ils comprenaient nos préoccupations et... ils ont tout accepté, la prime pour les plus bas salaires remontée, les congés pour enfant malade ou hospitalisation n'amputeront plus la prime, la refonte complète du régime indemnitaire sur 2007 avec groupes de travail, etc.

Tout ce qui semblait impossible pour eux le jeudi 8, était devenu possible le lundi 12, avec en plus bien sûr, le tapis rouge déroulé.

Remise des décisions en AG le soir-même. L'auditorium était occupé, qu'à cela ne tienne, on a pris le terrain de foot. Contents des décisions... mais la vigilance étant de mise, les pique-niques sur la place restent actifs jusqu'à la fin de la

semaine, le temps que des engagements écrits nous arrivent.

Le lendemain par le biais de la messagerie électronique, lettre du maire à tous les agents confirmant les décisions prises : les plus petits salaires auront, avec un effet rétroactif depuis janvier, 20 euros de plus par mois et 50 euros de plus en fin d'année. Bon, c'est pas le Pérou mais ça correspond dans un premier temps aux demandes des salariés. Toutes les amputations de primes pour hospitalisation ou pour enfant malade, ne sont plus de mise. La prime ne sera plus amputée. Enfin, une refonte totale du régime indemnitaire est annoncée pour 2007 avec des groupes de travail comprenant des représentants des syndicats et des non-syndiqués (eh oui enfin, on y est arrivé !).

Voilà ! Un bilan inespéré pour les salariés ! La détermination et la solidarité du personnel, tous corps et grades de métiers confondus a montré son efficacité. Le maire et sa troupe étaient pour le moins bien inquiets... le mois de juin est pour eux un mois stratégique : fêtes des rues, de la musique, des écoles... si le personnel communal est en grève tout s'arrête et ça, ils n'ont pas voulu prendre le risque d'une ville morte, surtout à un an des élections !

Et puis, il y a de grandes chances pour que leur mémoire collective se soit réveillée... Eh oui ! Il y a quelques années, les vacataires de l'animation n'avaient pas flanché et avaient tenu bon jusqu'au bout (C'était aussi au mois de juin, à la même période, que les élus avaient cédé mais il avait fallu un an de lutte acharnée). Cette fois, il aura suffi de 3 semaines.

Continuons la lutte collective dans la solidarité et la détermination.

*Syndicat intercorporatif de Toulouse,  
transmis par le Syndicat intercorporatif de Marseille*

# Quelques éléments sur le mouvement le plus radical



## depuis le mouvement anti-CIP

(SMIC jeunes de Balladur)

**L**E PRÉCÉDENT mouvement lycéen (contre la loi Fillon) a porté ses fruits à retardement : dès le mois de mars, il fut certain qu'il s'agissait d'un mouvement inédit à bien des égards :

- auto-organisation et indépendance : les militants sont présents dans le mouvement mais n'assument aucun rôle dirigeant, se contentant d'assumer les tâches pratiques comme n'importe quel étudiant ou lycéen mobilisé. Les quelques bureaucrates (UNEF) sont noyés, ils ont essayé de reprendre la main avec la décrue mais sans réel succès (aucun recrutement réel post-CPE, et résultats mitigés aux élections CROUS alors que l'UNI a progressé). Forcés de désavouer les actions les plus radicales, trahissant leurs mandats lors des coordinations nationales étudiantes et lycéennes, ils se sont retrouvés en position de faiblesse face à SUD Étudiants en voie de radicalisation (mais pas forcément de développement), notamment vis-à-

vis de *Solidaires* qu'un certain nombre de syndicats *Sud Étudiants* pensent devoir quitter par cohérence militante (*Solidaires* étant de plus en plus bureaucratisé et réformiste, l'affaire « SUD intérieur » ayant sûrement joué un rôle dans cette évolution), compte tenu de la répression policière, SUD intérieur (applaudi par les délégués au dernier congrès *Solidaires* alors que les syndicats CGT Police sont en régression ces dernières années) syndiquant notamment... des RG !). La condamnation à 50 heures de TIG de 3 militants (2 *Sud Étudiants*) à Tours reposant sur les déclarations d'un... RG !

- convergence interprofessionnelle : dès la mi-février, il y a eu une volonté forte et assumée d'aller vers les salariés, d'où une liste des grandes entreprises et administrations avec prise de contacts tous azimuts (entourage familial, militants politiques et syndicaux). Au moins quatre vagues de tractages massifs (2 000 tracts/boîte, 3 à 4 entreprises à

chaque fois) ont eu lieu en plus des tractages lors des manifs. Les équipes d'une dizaine à une vingtaine de militants ayant fait la plupart des grandes boîtes de l'agglomération, notamment grâce au soutien à peine caché de la LCR et surtout de LO, qui n'a pas hésité sous couvert d'étiquette CGT à tirer les tracts en grand nombre sans rechigner.

- increvables ! : mobilisés depuis parfois 3 mois et souvent depuis au moins 2 mois, la plupart des participants ont semblé fatigués mais pas démoralisés pour un sou ! Une bonne ambiance a régné malgré parfois des AG assez lourdes... Même dans l'après-mouvement, il n'y a pas eu de cas de rupture réel avec le système scolaire et universitaire ou le salariat (pour partir monter une ferme en Ardèche, faire un tour d'Europe des squats ou autres). Cette « forte » capitalisation politique, vérifiable à la discussion, est une supérieure au mouvement de mai-juin 2003 et peut-être même de novembre-décembre 1995.

(suite page 6)



(suite de la page 5)

- action directe : c'est sûrement le point le plus important, ce mouvement est avant tout la mise en pratique de l'action directe. Occupation/pillage du MEDEF, de l'UMP, etc., visite et sortie du mobilier des ASSEDIC (qui fliquent les chômeurs), de SOFINCO (organisme de crédit), etc., occupation de la gare de Tours (« record national ! » [plus de 3 h] notait crétinement *La Nouvelle République*) et de carrefours, ponts et ronds-points (et même une opération ville morte). Le blocage de la fac des Tanneurs (Sciences humaines) et de l'IUT (Tours Nord) et pour la première fois des 2 Lions (fac de droit existant depuis 1992) et l'occupation du lycée professionnel Arsonval (Joué-les-Tours), ainsi que le blocage de nombreux lycées sont d'une ampleur sans précédent. Surtout si l'on considère les moyens utilisés : à Martin Nadaud (LP St-Pierre-des-Corps), les lycéens n'ont pas hésité à utiliser leur savoir-faire en murant partiellement et provisoirement l'entrée du lycée, il était prévu de souder simultanément les portes afin de compléter le tableau. Les actions invisibles, volontairement minoritaires et illégales mais soutenues par le plus grand nombre, ont donc côtoyé des actions certes illégales mais plus bon enfant et sans

grande conséquence (aucune destruction notable de documents lors des occupations du MEDEF et de l'UMP par exemple).

Notons par ailleurs que ce mouvement relève clairement de la lutte de classe : ce sont les plus pauvres (et donc les plus menacés) qui sont mobilisés et les plus riches (et les plus réactionnaires) qui sont présents lors des manifs anti-blocage (avec des militants de l'UNI et de *Renouveau Français*, ex-Garde Franque). La réaction de la (petite) bourgeoisie a néanmoins été quasi inexistante. Quelques manifs bidons en raclant les fonds de tiroirs (UMP, MPF, FN, « *Identitaires* », etc.), menaces de déblocage des lycées jamais mise à exécution (des comités ad hoc avaient été formés pour les recevoir comme il se doit...), opération commando en l'absence des étudiants à la fac des Tanneurs, signé GID (c'est-à-dire GUD). Le tract revendiquant cette action pitoyable, mal rédigé et plein de fautes de frappe pour ne pas dire d'orthographe – grammaire, était d'une pauvreté intellectuelle affligeante, d'autant que les suites promises n'ont jamais été mises à l'œuvre.

Enfin, signalons que la douzaine d'arrestations fut franchie autour du 1<sup>er</sup> avril, signe (négatif) d'une forte radicalisation. Mais cela aurait pu être

## Quelques éléments sur le mouvement le plus radical

bien pire, un certain nombre de militants et bureaucrates ont permis de limiter les dégâts (notamment durant les nombreuses occupations de gare) même si nous étions loin du cas de Fos-sur-Mer (*Si vous touchez aux jeunes, on fait péter Fos !* dit un responsable CGT de la Chimie lors de la tentative de jonction d'une « avant-garde » étudiante avec la ZI de Fos-sur-Mer). Pas de comparution immédiate mais des procès à venir dont les rendus ont été souvent lourds (plusieurs appels en cours ou à venir courant septembre-octobre).

Du côté salariés, la présence aux ma-nifs (en particulier des grandes entreprises du privé) fut croissante mais resta assez limitée quand même, bien qu'il s'agisse du plus grand mouvement depuis 2003. Carrefour (section CGT assez récente et très combative, St-Pierre-des-Corps), Fil bleu (transport de l'agglomération tourangelle dont le service a été perturbé de façon continue par les manifestations et actions), la FNAC (Tours centre) etc. se sont ajoutés aux cortèges habituels des Safety (batteries, La Membrolle-sur-Choisille), Michelin (Joué-les-Tours), SKF (Tours Nord), etc. Notons aussi quelques cortèges intersyndicaux là où régnaient avant des cortèges strictement syndicaux, renouant avec les pratiques de mai-juin 2003.

## depuis le mouvement anti-CIP (SMIC Jeunes de Balladur) (suite)



Les quelques tentatives de partir en grève reconductible (dans le secteur public) se sont soldées par un échec car les bureaucraties ont tout verrouillé jusqu'à tenter une AG interprofessionnelle pour la FSU qui a vu un affrontement violent entre militants LO (notamment Safety) et SUD (notamment Michelin). D'ailleurs, une certaine désorganisation volontaire de pair avec les directions des entreprises a été soigneusement organisée : AG annulées au dernier moment, pas de préavis reconductible à Fil Bleu par exemple alors que les conducteurs étaient très largement partants, pas de jonction catégorielle (dans les transports par exemple). Les pressions exercées sur les directions syndicales n'ont évidemment rien donné bien entendu. La nouvelle journée de grève du mardi 4 avril était décisive pour enclencher un mouvement de grève reconductible, seul à même de faire plier le gouvernement Galouzeau de Villepin. Or de véritable grève reconductible, il n'y en pas eu !

Sur mon lycée professionnel (St-Pierre-des-Corps) du BTP, radicalisation croissante des lycéens qui utilisent désormais le matériel de chantier pour bloquer le lycée alors que les apprentis Aluminium Gros Œuvre ont un rôle réactionnaire, très perméable à l'idéologie patronale (affrontement physique avec les lycéens). Notons par ailleurs qu'il suffise que le délégué syndical soit absent pendant un mois (pour cause de commission paritaire nationale concernant les mutations) pour que toute vie politique s'arrête sur le lycée, j'ai dû pousser à la roue pour avoir une AG lundi 03/04 à 16 h 30, veille de la grève nationale...

*Nicolas, le 08/09/2006*

*(texte publié dans le n° 16 de Ni Patrie, ni Frontières),  
transmis par le Syndicat intercorporatif de Châteauroux*

### **Le CPE est mort, mais la répression s'abat encore !**

Le CPE a été abrogé et le CNE se fait écharper devant les Prud'hommes : on peut se dire qu'il était légitime que des jeunes se mobilisent pour défendre leur avenir et refuser d'être surexploités. Pourtant la Justice continue à frapper des lycéens et des étudiants pour des actes commis lors de cette mobilisation contre ne politique inique. Légitimité et égalité ne sont pas synonymes. Le Pouvoir compte bien faire payer ceux qui ont remis en cause son autorité en refusant de filer droit. Qu'importe le résultat de cette lutte, il convient pour lui de jouer la carte de la répression pour dissuader d'autres individus de se rebeller contre ses décisions.

Au cours de l'été, le tribunal correctionnel de Tours a sanctionné 5 militants anti-CPE.

- Joffrey, Antoine et Yohann sont tous trois condamnés à 50 heures de travail d'intérêt général à effectuer dans un délai de 18 mois pour avoir taguer les locaux de l'UMP. Devant la faiblesse des preuves, notamment quant à l'identification des 3 jeunes, leurs avocats ont décidé de faire appel.
- Jérôme et Damien ont écopé de 15 jours de prison avec sursis : le premier pour agression envers un chauffeur de bus investi par des manifestants et le second pour violence envers des policiers lorsqu'ils sont venus interpellier Jérôme. Les 2 jeunes ont vainement contesté les faits lors de l'audience.

Le 29 septembre, le tribunal devra rendre son verdict concernant un autre militant (travailleur social syndiqué à SUD) accusé de dégradation (tags) et rébellion lors de son arrestation (même si le procureur reconnaît qu'il n'y a pas eu coup porté). Le Parquet a requis une peine de 3 mois de prison avec sursis, assortie de 200 heures de TIG.

*Syndicat intercorporatif de Châteauroux*



# Poursuite et élargissement de la lutte

*Par la circulaire du 13 juin 2006, Sarkozy invitait les familles sans papiers ayant des enfants scolarisés en France à déposer dans les deux mois un dossier de régularisation dans leur préfecture. L'été a été rythmé par les déclarations, les actions et les témoignages sur ce sujet et la procédure lancée par le Ministère de l'Intérieur. Au terme de cette affaire, le bilan est ambigu.*

**A** PRÈS AVOIR RÉCUPÉRÉ le thème de la sécurité lors de la campagne de 2002, la Droite, et Sarkozy en particulier, continue à braconner sur les terres du FN en lui empruntant cette fois-ci son autre cheval de bataille : l'immigration. Avec une telle stratégie, pas question de passer pour un laxiste en la matière. Bien que préconisant une attitude « ferme et humaine », Superfluc a surtout fait preuve de fermeté. L'humanisme et la compréhension n'ont été que des formules creuses destinées à amadouer l'opinion forcément sensible au sort d'enfants. À l'annonce du nombre de dossiers déposés (30 000), le ministre n'a pas voulu revenir sur ses estimations de 6 000 régularisations au maximum. Une manière insidieuse de fixer des quotas pour les préfets.

Résultat des courses : une effroyable cacophonie et une véritable loterie. Avec un dossier identique, deux familles différentes ont pu être aussi bien régularisée que déboutée<sup>1</sup>. Certains préfets ont été contraints de rejeter des cas pourtant légitimes pour ne pas faire mentir leur chef et ne pas saper les chances de Sarko de voir les voix du FN se rabattre sur lui. Des associations ont dénoncé ces inégalités de traitement entre les départements et à l'intérieur de ceux-ci. Par exemple dans le Loiret, le Collectif Aïssata qui soutient la famille Sylla se réjouit de la régularisation de cette dernière, mais condamne l'avis d'expulsion lancée à l'encontre de la famille d'Astrid-Mira qui possède pourtant un dossier identique<sup>2</sup>. Dans certains départements, des familles n'ont même pas pu déposer un dossier car la préfecture a limité la procédure à celles faisant déjà l'objet d'un avis de reconduite à la frontière, ce qui n'était pas le cas ailleurs<sup>3</sup>.

En conséquence, l'administration a joué avec l'interpré-

tation de la circulaire pour refuser certaines demandes de régularisation au gré du gonflement des sollicitations. Le Ministère de l'Intérieur s'est ainsi trouvé fort embarrassé quand *Libération* a fait état d'une nouvelle circulaire dans laquelle figurait un critère supplémentaire : les ressortissants des pays catalogués « sûrs » ne pouvant être régularisés. Le Ministère a précisé que c'était une note de la préfecture de police de Paris et non de ses services<sup>4</sup>. En fin de compte, cette procédure s'est avérée être un gros piège pour de nombreuses familles qui ont cru en l'espoir d'une vie normale. On aboutit alors à des situations délirantes, par exemple en Touraine, la demande d'une jeune mère de famille congolaise a été rejetée alors qu'elle possède déjà une carte provisoire pour raison de santé. Le cas d'une famille dont 2 enfants sont scolarisés au collège Michelet de Tours n'a pas été accepté, bien qu'elle remplisse toutes les conditions de la circulaire. Le motif invoqué est tout simplement qu'il faut attendre la réponse à un recours déposé. Si une réponse négative en découle, on leur expliquera qu'il est maintenant trop tard pour bénéficier d'une procédure de régularisation au titre de la circulaire du 13 juin<sup>5</sup> ! Rappelons aussi que dans l'Indre des Roumains ont été expulsés alors qu'ils attendaient toujours une réponse à un recours auprès des services de l'OFPPA. C'est une procédure d'expulsion

1 - « Sans papiers : les inégalités de traitement dénoncées », *Libération*, 18 juillet 2006. Un exemple a été donné à travers un témoignage dans le « 7 h / 9 h 30 » de *France Inter*, le 4 septembre.

2 - <http://aissata.hautetfort.com>.

3 - « Situation cacophonique dans les préfectures », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juillet 2006.

4 - « Le texte qui embarrasse Beauveau », *Libération*, 14 juillet 2006.

5 - « Enfants sans papiers : une rentrée dans l'expectative », *La Nouvelle République* (37), 2-3 septembre 2006.

# contre les expulsions d'élèves sans papiers



exceptionnelle qui révèle l'ambiance folle et désastreuse dans laquelle ont été gérées ces régularisations.

Avec 13 dossiers acceptés, dont celui de la famille de Fatiha, sur 19 et une seule famille reconduite à la frontière, notre département s'en sort plutôt bien. Ce n'est pas le cas partout et le bilan global sera forcément mitigé. Certains seront sans doute plus marqués par les expulsions et les échecs que par les issues heureuses. Dans le Cher, 11 refus ont déjà été enregistrés sur 21 demandes. À Tours, suite à une dizaine d'arrestations survenues entre le 28 et le 30 août, le Collectif de soutien aux sans-papiers (CSDASP) a organisé une manifestation le 2 septembre pour protester contre les expulsions et les « rafles » prévues. Une autre manifestation, le 9 septembre, a pour but de pousser le préfet à communiquer le nombre de régularisations et d'expulsions dans ce département <sup>6</sup>.

Il reste donc de nombreux cas en suspens et des familles risqueront toujours l'expulsion ; le problème n'est pas réglé et la mobilisation doit se poursuivre, au niveau local comme au niveau national. N'oublions pas les 44 sans-papiers de Limoges qui ont mené une grève de la faim du 7 août au 7 septembre pour obtenir un titre de séjour <sup>7</sup>. Pensons également aux expulsés du squat de Cachan parmi lesquels des familles en situation régulière ont refusé d'être relogées séparément pour ne pas que celles sans papiers puissent être expulsées discrètement. Compte tenu de la stratégie politique de Sarkozy et de l'attitude bien souvent ambiguë des élus de Gauche, tous les immigrés ont finalement du souci à se faire car ils seront toujours érigés en boucs émissaires. Les familles en situation irrégulière seront simplement les

plus visées. Pendant qu'on les montre du doigt, les Français ne voient pas que l'origine de leurs problèmes est ailleurs. Du côté des militants, la montée en puissance de RESF ne doit pas engendrer une ségrégation et une division de la lutte des sans-papiers entre les familles ayant des enfants scolarisés et les autres. Concrètement, les relations tissées localement pour venir en aide aux élèves menacés d'expulsion doivent aussi être utilisées pour soutenir tous ceux qui seraient menacés d'une reconduite à la frontière.

Écoles, squats, familles, célibataires, élèves, grévistes de la faim... même État, même combat !

## Analyse d'un fonctionnement en réseau

Dans la mesure où des syndicats de la CNT-AIT souhaitent privilégier le fonctionnement en réseau et que les collectifs de lutte contre les expulsions doivent perdurer, il peut être utile de repérer dans la pratique les difficultés que pose ce mode d'organisation. Les actions menées pour empêcher l'expulsion d'élèves et de leur famille s'inscrivent dans une démarche de réseau, notamment au niveau départemental (un Réseau Éducation Sans Frontières 36 s'est mis en place à partir de mars 2006). C'est un cas particulier, puisque ce type de réseau réunit des organisations, donc des militants, qui ne partagent pas la même culture de lutte. Les objectifs et les moyens d'action des uns ne s'accrochent pas avec ceux des autres, le bon fonction-

(suite page 10)

<sup>6</sup> - « Manifestation symbolique contre les rafles », *La Nouvelle République*, 4 septembre 2006.

<sup>7</sup> - <http://mdh.limoges.free.fr/support/sanspapiers/index.htm>



## Pour suite et élargissement de la lutte

(suite de la page 9)

nement du collectif est bien plus délicat que lorsque le réseau est relativement homogène. Ce type d'organisation constitue a priori un fonctionnement horizontal et quelque peu informel, donc souple. Des réunions entre les diverses composantes permettent de faire le point et de prendre certaines décisions.

Cependant, les questions d'accaparement du pouvoir ou d'inégalité entre les membres ne sont pas complètement évacuées pour autant. Bien souvent, l'urgence oblige, les absents n'ont pas le temps ou la possibilité d'émettre des remarques sur les résolutions adoptées. Mais surtout, chaque élément autonome peut prendre des initiatives sans que des mécanismes de contrôle soient utilisés. Les autres ne pouvant réagir que devant le fait accompli, si on a bien voulu les informer (cacher un élève, envoyer des courriers, organiser un rassemblement...). On s'est ainsi retrouvés avec plusieurs personnes ayant entrepris la même action (solliciter des parrains pour des élèves), ce qui entraîne des cafouillages (sans grande conséquence tout de même). Le degré d'implication ou de disponibilité des gens engendre aussi des inégalités : les plus présents imposent de fait leurs idées et finissent par monopoliser les actions. Ceux qui loupent une étape se retrouvent rapidement déconnectés, surtout dans des cas où la discrétion incite à minimiser les communications. En conséquence, une meilleure maîtrise des informations par certains les pose en interlocuteurs « incontournables » vis-à-vis de l'extérieur et notamment des médias. L'accaparement de la parole suit celui de l'action.

Globalement, on va retomber sur les mêmes risques que dans une autre structure. C'est moins dans la nature que dans les modalités de fonctionnement d'un collectif que se crée une véritable gestion directe et démocratique. Un réseau nécessite aussi une mentalité adéquate, principalement le souci, et la possibilité, de communiquer avec les autres membres (échange d'idées, compte rendu d'ac-

tion, etc) et le respect des décisions collectives (au risque de faire échouer la lutte ou de faire implorer le collectif). Il ne faut pas seulement veiller à ce que tout le monde soit sur un plan d'égalité au départ (structure horizontale), mais aussi tout au long du fonctionnement du réseau (empêcher ou contre-balancer le rôle supérieur de certains éléments). Pour cela, il est inévitable de définir clairement les objectifs fondamentaux du groupe et le champ des initiatives possibles. On doit pouvoir concilier les libertés de chacun ou trouver un juste milieu entre un amas de règles paralysantes et la porte ouverte à n'importe quoi. L'absence a priori de hiérarchie reconnue (autrement dit de représentants) ne doit pas masquer le risque de voir certains éléments prendre ensuite l'ascendant. Le réseau peut être une forme efficace à condition de respecter certaines précautions et d'avoir conscience que ce n'est pas la panacée. Il faut essentiellement prévoir tout ce qui pourrait remettre en cause une égalité initiale dans une structure horizontale. Par bien des aspects le fonctionnement fédéral et celui d'un réseau se ressemblent : communication interne (parfois lourde), définition des rôles de chacun (toujours délicate quand on souhaite refuser toute autorité supérieure), exercice réel d'un contrôle par la base de tout ce qui est entrepris au nom du collectif. Les deux fonctionnements ne sont pas éloignés ni incompatibles, c'est plus dans la combinaison et l'enrichissement de l'un par l'autre (corriger les travers de l'un par les avantages de l'autre quand cela est possible) que l'on trouvera la plus grande efficacité.

Dans ces deux systèmes, il est capital que tous les membres partagent les mêmes objectifs (finalités, principes de base, modalités d'action). Ceci favorise la seconde condition indispensable au bon fonctionnement d'un groupe qui est d'entretenir de bonnes relations, notamment pour assurer l'égalité de tous devant l'information. Sans solidarité, un réseau ou une fédération sont voués à l'échec.



## contre les expulsions d'élèves sans papiers (suite)

### Des politiques d'immigration incohérentes et criminelles

Treize clandestins sont retrouvés morts sur les côtes italiennes le 29 juillet dernier, puis ce sont sept Africains qui arrivent les pieds devant sur l'île sicilienne de Lampedusa. Face à ces drames, le gouvernement italien appelle ses collègues européens à l'aide pour... refouler tous ces miséreux. L'Espagne fait de même en réclamant à l'Union Européenne plus de moyens pour lutter contre l'immigration clandestine.

La France n'est finalement pas en reste avec sa politique sarkozyste mêlant immigration choisie et expulsion massive. Une sévérité que l'État justifie en prétextant qu'il faut venir au secours de ces pays pour éviter que leur population ne s'expatrie, autrement dit : nous « envahisse ». Le hic, c'est que notre pays est loin de briller par sa politique d'aide au développement. Selon le classement de l'ONG Center for Global Development publié le 14 août, la France occupe la 18<sup>e</sup> place parmi 21 pays riches (15<sup>e</sup> en 2005). L'« indice d'engagement pour le développement » de cette association tient compte des sommes versées, mais aussi des ventes d'armes, des aides aux régimes corrompus, des obstacles aux importations en provenance de ces pays ou encore du rôle joué dans la dégradation des écosystèmes des États en difficultés.

*Syndicat intercorporatif de Châteauroux*

Je m'appelle Astrid-Mira. J'ai 7 ans.

Je suis née en 1999 au Congo, pendant une guerre qui a fait 4 millions de morts.

Mon papa a disparu en 2001. Ma maman a été persécutée et emprisonnée.

Pour nous garder la vie sauve, elle s'est enfuie de là-bas avec moi.

On est arrivées en France en mars 2002.

J'avais 3 ans.

Ma maman et moi, on habite maintenant à Orléans. C'est là où je grandis et où je vais à l'école. Je suis déjà allée en maternelle et au CP.

Mais en mai 2006, le préfet du Loiret a dit à ma maman que ça suffisait comme ça, qu'elle devait quitter la France.

En juin, avec la circulaire du ministre, on a cru que ça allait s'arranger : maman et moi, on remplissait toutes les conditions pour être régularisées. D'ailleurs tout le monde était content pour nous.

Seulement, le 23 août, le préfet a envoyé une lettre à ma maman. Pour lui dire que rien n'avait changé. Qu'on devait partir.

Il n'a rien expliqué. Comme s'il n'y avait jamais eu de circulaire du ministre.

Il a juste écrit : « *Je considère que cette décision ne porte pas une atteinte disproportionnée à votre droit à mener une vie familiale normale* ».

Une vie normale, je ne sais pas ce que c'est pour le préfet.

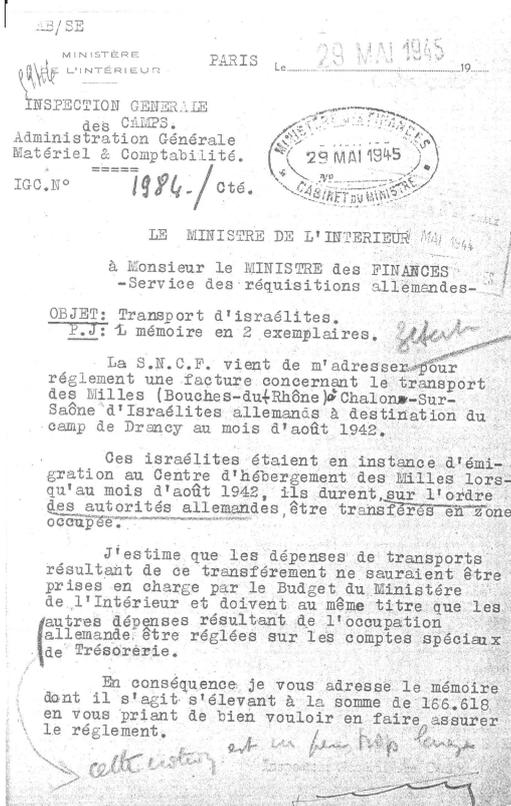
Pour moi, c'est le CE1.

Dans mon école.

À Orléans.



*Collectif Aïssata  
(<http://aïssata.hautetfort.com>),  
transmis par le Syndicat intercorporatif de Châteauroux*



La Vie du Rail - 21 juin 2006

*Suite au procès intenté par Lipietz et les siens à la SNCF pour son rôle dans la déportation des juifs pendant la seconde guerre mondiale, la condamnation de celle-ci à des dommages et intérêts, suscite bien sûr des réactions.*

**N**OMBRE DE CHEMINOTS sont outrés que l'on s'en prenne à la sacro-sainte SNCF comme si le corporatisme leur avait enlevé toute faculté critique. C'est incroyable cette tendance qu'ont les larbins à s'identifier au maître.

Il y a eu de forts noyaux de résistance au sein de la population cheminote, beaucoup furent tués ou déportés pour avoir tenté simplement de se libérer de l'inacceptable. Ils se considéraient avant tout comme résistants ; s'ils avaient été métallos ou paysans ils l'auraient été également. Mais ils étaient cheminots et ils devaient se méfier autant des soldats et policiers allemands qui les surveillaient que de leur propre encadrement qui, au nom du travail bien fait, collaborait en zone occupée avec les nazis et en zone libre avec le gouvernement de Vichy.

Fait aggravant pour la SNCF : de la zone libre, qui subsistera jusqu'en novembre 1942, partirent des dizaines de convois de déportés en transfert

vers la zone occupée. Ces convois circulèrent sous le nom de « Transports IAPT » (israélites - allemands - polonais - tchécoslovaques) et étaient encadrés par les GMR (Gardes Mobiles de Réserve créés par Vichy).

On peut penser que dans cette zone, où les policiers et militaires allemands étaient absents, la SNCF jouissait au moins d'une faculté d'interprétation des ordres du gouvernement pétainiste si prompt à aller au devant des désirs de l'occupant, particulièrement en ce qui concerne la persécution des juifs. L'interprétation de ces ordres aurait autorisé au moins le freinage des deux pieds dans l'accomplissement de ces « missions sensibles ». Au contraire, le zèle jusque dans la standardisation de la composition des convois montre la SNCF comme une société obéissant servilement aux circonstances et voulant impressionner par son don de l'organisation.

Dans la zone occupée et par la suite quand toute la France fut

occupée il était beaucoup plus dangereux de résister et pourtant...

La forte mobilisation montre qu'il y avait des gens courageux et cela ne dédouane pas pour autant les dirigeants de cette entreprise. Il y eut également des dirigeants résistants nous n'en doutons pas, mais après la Libération les épurations aux sommets de la SNCF ne visèrent pas les collaborateurs actifs ou idéologiques avec l'occupant, mais ceux qui avaient pratiqué avec trop de zèle la répression anticomuniste officiellement imposée par une législation spécifique mise en œuvre en 1939 !

Et à l'heure de la reconstruction, le gaullisme et le communisme unissaient leurs forces, avec bien sûr des buts différents !

À l'heure actuelle on s'interroge sur le degré d'opposition des cheminots à certains transports mortifères comme ceux des déchets nucléaires, imposés également par l'État et accompagnés par une compagnie de CRS.

*Section cheminots CNT-AIT d'Amiens*

SNCF  
Service commercial  
54, Bd Haussmann  
Paris 9<sup>me</sup>

15 septembre 1942  
Mr le Préfet délégué du Loiret

Monsieur le Préfet,  
A la demande de vos services, les quatre trains spéciaux ci-après ont été mis en marche par la SNCF pour le transfert d'israélites en Allemagne :

- le 31 juillet 1942 de Pithiviers à Arnayville-transit (Novéant)
- le 3 août 1942 de Pithiviers à Arnayville-transit (Novéant)
- le 5 août 1942 de Beaune-la-Rolande à Arnayville-transit (Novéant)
- le 7 août 1942 de Beaune-la-Rolande à Arnayville-transit (Novéant).

Ces trains ayant circulé pour le compte des autorités d'occupation, celles-ci en effectuant le règlement comme elles le font pour ceux qui sont mis en marche au départ de la gare du Bourget-Drancy. Toutefois, le transport de l'escorte française d'accompagnement reste à la charge de l'Etat français et fait l'objet de factures spéciales que nous adressons au ministère de l'Intérieur (direction du Personnel, du Matériel et de la Comptabilité) lorsqu'il s'agit de trains partant de la région parisienne.

En ce qui concerne les trains ci-dessus désignés, nous nous proposons d'établir les factures d'usage relatives aux voyages des escortes et, dans ce but, nous vous serions obligés de nous faire connaître la composition de ces dernières (nombre d'officiers et de gendarmes) et le trajet effectué par chacune d'elles, tant pour rejoindre le train à la gare de départ que pour revenir ensuite à son point initial de déplacement.

Par ailleurs, nous vous serions obligés de nous dire si ces factures devront vous être adressées pour règlement ou si nous devons les envoyer aux services du ministère de l'Intérieur mentionnés ci-dessus.

Pour le directeur du Service commercial  
le chef de la Division du Trafic voyageurs

La Vie du Rail - 21 juin 2006

# Cheminots résistants, SNCF collabo

Un petit livre \*  
qui s'appelle

# *Bas les voiles !*



Encore un ouvrage à inscrire dans la lignée De la servitude volontaire (La Boétie) et du Scum manifesto (Valérie Solanas). Des mots pour la révolte, des phrases pour la vie. Un cri. Le premier date du XVI<sup>e</sup> siècle, le second du XX<sup>e</sup> et celui-ci a été achevé d'imprimer en 2004.

**C**E LIVRE PREND PLACE dans le contexte d'une réalité économique qui est celle de nombreuses femmes orientales « très souvent chômeuses ou employées dans des travaux subalternes, [elles] doivent, pour toucher le SMIC, se débattre sur un marché du travail de plus en plus difficile où la discrimination règne [...] Exclues de leur communauté musulmane quand elles se sont battues pour leur émancipation (cette émancipation qui leur vaut tout au plus le RMI), exclues du marché de l'emploi, elles ont payé cher leur indépendance. »

Publié par Gallimard, il n'appelle pas à la révolution, bien sûr. Chahdortt Djavann, l'auteur, fait confiance à la République, à la démocratie et aux femmes et aux hommes de bonne volonté pour que cesse le sexisme.

Hormis cet espoir illusoire, tout son ouvrage est un réquisitoire à fleur de peau. Non seulement contre les théocraties islamiques, mais aussi contre les intellectuels français (*Cesseront-ils jamais de paver de bonnes intentions l'enfer des autres, prêts à tout pour avoir leur nom en bas d'un article de journal ?*) ; contre les familles en France qui voilent les fillettes (*Qu'est-ce que cela signifie, voiler les filles ? Cela signifie en faire des objets sexuels : des objets, puisque le voile leur est imposé et que sa matérialité fait désormais partie de leur être, de leur apparence, de leur être social ; et des objets sexuels : [...] parce que le port du voile met l'enfant ou la jeune adolescente sur le marché du sexe et du mariage, la définit essentiellement par et pour le regard des hommes, par et pour le sexe et le mariage*) ; contre des intellectuels musulmans partisans du voile mais qui ne l'imposent ni à leur femme ni à leur(s) fille(s) (*Et leur mère ? Ne portait-elle pas le voile ? [...] C'est pourquoi les femmes voilées attirent d'avantage le regard des hommes musulmans*) ; contre les trois religions monothéistes ([Leur] *légitimité procède du fait que cette légitimité est divine, donc*

*absolue et hors de toute discussion. Et comme Dieu, Allah et Yahvé se font rares, les croyants doivent obéir à leurs représentants sur terre*) ; contre « quelques voilées nouveau style » (*Le voile est ma culture. Le voile est ma liberté. Vieille rengaine qui date des années de la décolonisation [...] Que nous chantent-elles, les égéries de Mahomet « libérées » par le voile ? De quoi sont-elles libérées au juste ? Elles affirment leur « identité », disent-elles. Quelle identité ? Quelques mininettes parlent comme si elles avaient eu le génie d'inventer le voile ou d'en identifier les vertus*).

Et encore, mais tout citer ici reviendrait à désincarner cette écriture.

Car si le ton est parfois polémiste, c'est avant tout un texte fait de douleur et de colère. Un texte fait de chair et de sang. Comment pourrait-il en être autrement après tout puisque le voile (euphémisme pour désigner le corps féminin caché, donc interdit et de ce fait convoité) contient tout ce qui est sexuel. Puisque le voile ne peut être que l'expression de l'aliénation des femmes. Puisque le voile rappelle qu'il est honteux d'être née fille. Pas uniquement à l'école, mais partout.

Tandis que la femme-objet est toujours aussi présente sur les affiches publicitaires, et que de plus en plus de vidéos pornographiques où les femmes sont asservies aux hommes circulent, Chahdortt Djavann dénonce une nouvelle image de cette femme soumise au fantasme masculin : « *Être voilée [en France ou dans d'autres pays démocratiques], s'afficher voilée, c'est être constamment et avant tout la femme objet sexuel [...] La femme devient un objet qui par son existence même sollicite les fantasmes permanents des hommes.* »

Loiseau, Syndicat intercorporatif de Marseille

\* *Bas les voiles !* de Chahdortt Djavann, Gallimard, 47 pages, 5,50 euros ou disponible en prêt à la bibliothèque de l'UL CNT-AIT de Marseille.



# La basse-cour dépossédée ou plaidoyer

*Le poulailler, ou petit élevage, représente encore au même titre que le jardin, non seulement un moyen de subsistance mais aussi une qualité nutritionnelle et un gage de santé. Ce restant d'autonomie alimentaire que représente le poulailler et qui a permis en d'autres temps à bien des ouvriers de tenir le coup dans une grève, est sérieusement menacé par les mesures imposées contre l'épidémie de grippe aviaire H5N1.*

**E**N EFFET L'OBLIGATION de confinement des volailles pour, soi-disant, empêcher la propagation du virus, revient à imposer aux petits élevages les conditions de l'élevage industriel confiné. En pratique c'est empêcher l'existence même de ces petits élevages et y interdire la qualité et l'autonomie qui les caractérisent. Pourtant, en plus de leurs qualités gustatives et nutritionnelles, dont les œufs et la viande, les élevages familiaux ont en plus l'énorme atout, souvent occulté, de ne comporter aucun antibiotique. Ces antibiotiques sont employés dans l'alimentation industrielle non seulement en prévention de maladies de toutes sortes, mais surtout pour accélérer le développement des poussins comme des volailles. Comme celles-ci ne vivront rarement plus de quelques mois, c'est également une question de rentabilité. Si les hormones ont été interdites, les antibiotiques ne le sont pas. C'est ce qui explique que nous absorbons la majeure partie de ces antibiotiques non sous forme de médicaments, mais principalement par l'intermédiaire de la viande industrielle. Comme si le problème de résistance des virus aux antibiotiques n'était pas aujourd'hui préoccupant.

Le poulailler, même dans des conditions rudimentaires, est un gage de qualité alimentaire en comparaison avec l'élevage industriel. D'autant plus si l'on se soucie des conditions d'existence des

volailles qui sont en général bien meilleures et beaucoup moins porteuses de maladies. En effet les fortes concentrations d'animaux au mètre carré, la sélection et par là même une réduction de la diversité génétique conduisent à des milieux forcément beaucoup plus pathogènes. Aussi la responsabilité de l'industrie n'est plus à démontrer dans ce registre avec l'apparition, la propagation, la mutation de certains virus et ceci dans tous les types d'élevage. Et il n'y a pas de raison que ce soit différent dans l'industrie avicole. C'est en tout cas ce que démontre le travail d'information d'une ONG, GRAIN, intitulé : « *Qui est le dindon de la farce ? Le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire* »<sup>1</sup>. Ce travail d'information nous semble riche et intéressant à connaître même s'il est plutôt citoyen-niste. Comme il est beaucoup trop long pour une diffusion intégrale (19 pages), nous vous proposons le communiqué de presse qui résume assez bien leur travail et à la fin duquel vous trouverez leur site internet. Les personnes intéressées pourront y télécharger le texte entier. Toutefois si vous n'avez pas la possibilité de le faire, nous vous le ferons parvenir gratuitement par voie postale sur simple demande à notre syndicat : CNT AIT / BP 46 / 91103 Corbeil cedex.

Si cette crise de grippe aviaire, par les mesures sanitaires qui sont imposées, sonne le glas des petits élevages à plus

ou moins long terme, elle peut se relier et aider à cerner pleinement les « valeurs » de ce système industriel. Dans ce domaine comme dans d'autres, il faut que la population se soumette aux diktats technocratiques. Nous ne rencontrons que peu de protestations à l'encontre du tout sécuritaire, qu'il soit d'ailleurs social ou sanitaire. Ce tout sécuritaire qui, séparé du reste, donne cette apparence humanitaire à l'État alors que celui-ci est le maître d'œuvre et le collaborateur privilégié de tous les désastres. Il n'en reste pas moins que la machine à convaincre, de gré ou de force, est bien huilée avec des problèmes de plus en plus complexes. Toute opposition qui voudrait s'attaquer au système industriel doit s'attendre à faire face à une véritable religion de la science et des experts. C'est une intelligentsia mise au service des armées et de bien d'autres services de contrôle qui offre à l'État toute sa nécessité et sa légitimité à nous confiner et à nous déposséder de tout ce qui peut nous rester d'autonomie ! C'est pour cela qu'il n'y a pas, d'après nous, d'autonomie ou d'alternative possible dans ce système industriel.

*Syndicat intercorporatif de l'Essonne*

**1** - Le rapport entier, « Qui est le dindon de la farce ? Le rôle central de l'industrie avicole dans la crise de la grippe aviaire », est disponible sur le site <http://www.grain.org/briefings/?id=195>



## pour un poulailler autonome

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

Un rapport de GRAIN établit que l'industrie avicole mondiale est à l'origine de la crise de la grippe aviaire.

Les petits élevages avicoles et les oiseaux sauvages sont injustement rendus responsables de la grippe aviaire qui affecte actuellement plusieurs parties du monde. Un nouveau rapport de GRAIN montre comment l'industrie avicole multinationale est à l'origine du problème et devrait être au centre des actions menées pour maîtriser le virus.

L'expansion de la production avicole industrielle et des réseaux commerciaux ont créé les conditions idéales à l'apparition et à la transmission de virus mortels comme la souche H5N1 de la grippe aviaire. Une fois qu'ils ont pénétré dans les élevages industriels sur-peuplés, les virus peuvent rapidement devenir mortels et se développer. L'air vicié par la charge virale est transporté sur des kilomètres à partir des fermes infectées, pendant que les réseaux d'échanges commerciaux intégrés répandent la maladie par les nombreux transports d'oiseaux vivants, de poussins d'un jour, de viande, de plumes, d'œufs à couver, d'œufs, de fumier de volaille et d'alimentation animale.<sup>2</sup>

«*Tout le monde se focalise sur les oiseaux migrateurs et les poulets de basse-cour comme étant le problème*» indique Devlin Kuyek de GRAIN. «*Mais ils ne sont pas les vecteurs effectifs de la forme fortement pathogène de la grippe aviaire. Le virus les tue, mais il est peu probable que ce soit eux qui le propagent.*»

Par exemple, en Malaisie, le taux de mortalité par le H5N1 chez les poulets des villages est seulement de 5 %, indiquant que le virus a du mal à se propager dans les petits élevages de poulets. Les manifestations de H5N1 au Laos, qui est entouré par des pays infectés, se sont seulement produites dans quelques fermes industrielles du pays, qui sont fournies par des établissements d'incubation thaïs. Les seuls cas de grippe aviaire dans la volaille de basse-cour, qui couvre plus de 90 % de la production du Laos, se sont produits à côté des fermes industrielles.

Les gouvernements des pays de l'Union Européenne ont répondu à la découverte des cygnes, des oies et des canards morts infectés avec des mesures sévères obligeant à l'enfermement des volailles. Maintenant ils sont bien embêtés, car la première et seule manifestation significative de contamination de volaille domestique s'est déclarée dans un gros élevage industriel de dindes en France, où les 11 000 volatiles étaient confinés, totalement séparés des oiseaux sauvages.

«*Il apparaît de plus en plus évident, comme on l'a vu aux Pays-Bas en 2003, au Japon en 2004, en Egypte en 2006, que la grippe aviaire mortelle se déclare dans les grosses fermes industrielles et qu'ensuite elle se propage*» explique Kuyek.

Le cas de contamination nigérienne qui s'est déclaré au début de l'année a commencé par une seule ferme industrielle, appartenant à un membre du Conseil des Ministres, éloignée des axes principaux de déplacements des oiseaux migrateurs, mais elle était connue pour importer des oeufs à couver hors réglementation. En Inde, les autorités locales indiquent que le virus H5N1 est apparu et s'est répandu à partir d'une ferme industrielle appartenant à la plus grande compagnie avicole du pays, les couvoirs Venkateshwara.

La question cruciale est de savoir pourquoi les gouvernements et les agences internationales, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ne font rien pour enquêter sur la manière dont les fermes industrielles et leurs sous-produits, tels que l'alimentation animale et le fumier, propagent le virus. Au lieu de cela, ils se servent de la crise comme une occasion d'industrialiser davantage le secteur avicole. Les initiatives se multiplient pour interdire la volaille en plein air, pour évincer les petits producteurs et pour réapprovisionner les fermes avec des poulets génétiquement modifiés. Le réseau de complicités avec une industrie prise dans une série de dénis et de dissimulations semble total.

«*Les agriculteurs perdent leurs moyens d'existence, les poulets locaux sont éliminés et quelques experts déclarent que nous sommes à l'aube d'une épidémie humaine qui pourrait tuer des millions de personnes*» conclut Kuyek. «*Quand les gouvernements réaliseront-ils que pour protéger la volaille et les personnes contre la grippe aviaire, ils doivent les protéger contre l'industrie avicole mondiale ?*»

GRAIN, le 2 mars 2006,  
transmis par le Syndicat intercorporatif de l'Essonne

GRAIN est une organisation non gouvernementale internationale (ONG) dont le but est de promouvoir la gestion et l'utilisation durables de la biodiversité agricole fondées sur le contrôle exercé par les populations sur les ressources génétiques et les connaissances locales. Contact: Devlin Kuyek, GRAIN, à Montréal, Tél: +1 514 2737314, Email: devlin (at) grain.org Web: <http://www.grain.org>

2 - La fiente de poulet et la litière des sols des élevages industriels de volaille sont des ingrédients courants de l'alimentation animale.

## De l'illusion émancipatrice

## de la Charte d'Amiens

de 1906



*En octobre prochain sera célébré le centenaire de la Charte d'Amiens. La plupart des syndicats, en France, s'en réclament soit pour la vider de son contenu subversif, soit pour se donner une caution révolutionnaire. Un inventaire complet s'imposerait pour que les illusions du passé ne servent pas de paravent à tous les opportunistes, mais mon propos se limitera à quelques facettes.*

### Le syndicalisme est-il un outil d'intégration au capitalisme ?

Si nous regardons de près les décisions du début de la CGT, nous pouvons constater qu'il y a une réelle résistance :

- ★ Sur le projet d'accorder aux syndicats la capacité commerciale et le droit d'ester en justice, Pelloutier répond : « *L'homme libre n'est pas celui qui se préoccupe de savoir dans quelles limites il faut agir, mais celui qui se met hors les lois si libérales qu'elles puissent être, en attendant qu'il arrive à les détruire* ». Une motion sera votée dans ce sens à la quasi-unanimité.
- ★ Sur le projet des retraites, le discours est encore plus radical : « *Comment les ouvriers qui ont accepté la lutte des classes viennent-ils demander des retraites à la société capitaliste ? Nous avons lutté depuis si longtemps pour faire comprendre*

*aux ouvriers à travailler eux-mêmes à leur bien-être matériel, et aujourd'hui on veut soumettre au congrès des projets de loi pour demander aux capitalistes des retraites ouvrières* ».

Il s'agit d'une lutte sans concessions contre les patrons et un État-providence.

L'influence des anarchistes est belle et bien présente dans la confédération et nous pouvons sourire de ces prétendus révolutionnaires qui aujourd'hui revendiquent ces « acquis ».

### Indépendance du syndicalisme par rapport aux politiques

Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, ce sont les partis politiques (socialistes à l'époque) qui tentent de faire entrer le « jeune syndicalisme » dans leur giron. Cette voie se poursuivra après la boucherie de 14-18 où les plus révolutionnaires avaient été envoyés en première ligne.

La validité du combat anti-militariste et anti-patriotique se vérifiera au grand dam des réformistes qui souhaitent que ces revendications restent du domaine du « politique » (plus exactement des politiciens).

L'attrait de la révolution russe de 1917 occultera les massacres de Cronstadt, de la Makhnovchtchina et de toutes les tentatives d'émancipation sociale trahies. Les libertaires seront avalés avec les « syndicalistes purs » dans une CGTU dominée par les communistes du PCF. En 1926 ils fondent la CGT-SR (syndicaliste révolutionnaire) qui rallie l'AIT (Association Internationale des Travailleurs), réactivée en 1922. La réunification en 1944 puis une nouvelle scission en 1947 et la formation de la CNT en 1946 ne permettront pas de voir réapparaître un syndicalisme de transformation sociale influent, comme il avait pu l'être à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et c'est fort logique-



# à l'intégration complète du syndicalisme en 2006

ment qu'il fut absent de la révolte de mai 68 en France, laissant les staliniens de la « CGT-PCF » imposer leur loi.

## Le syndicalisme en France est-il une particularité en Europe ?

Nous retrouvons dans d'autres pays et à une même époque les mêmes sujets de controverses. En Italie en 1906 la grande confédération sera la CGL et les anarchistes seront regroupés dans l'USI dès 1912 avec une forte activité pendant les occupations d'usine des années 20. En Allemagne, c'est le refus de la séparation entre organisation « politique » d'un côté et organisation « d'usine » de l'autre, qui amène les révolutionnaires

Le Combat Syndicaliste est rédigé et réalisé à titre militant par des adhérents des syndicats de la CNT-AIT, chômeurs ou salariés, sur leur temps de loisir.

à fonder l'AAUDE (Union Générale des Travailleurs d'Allemagne). En Espagne la CNT (Confédération Nationale du Travail) est accolée à la FAI (Fédération Anarchiste Ibérique) et mènera le plus important mouvement d'émancipation du XX<sup>e</sup> siècle.

## Plaidoyer pour l'anarchosyndicalisme

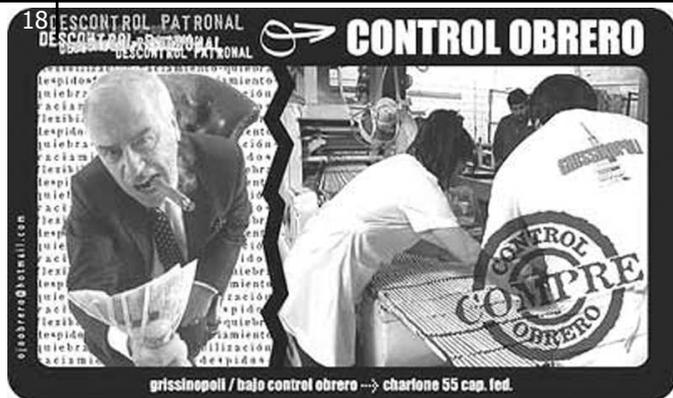
Pour ma part, il n'y a pas de texte qui résoudrait par enchantement la question sociale, mais au regard porté sur le passé, certaines erreurs doivent être évitées. En premier lieu, pas de séparation entre « politique et économique », l'analyse de la société doit être globale. En ce sens, s'il ne s'agit pas de délaisser ce que certains nomment revendications alimentaires ou immédiates, il faut que celles-ci soient reliées à la perspective d'un changement radical (refus du corporatisme, critique du travail, de la marchandise, de l'aliénation, etc.).

Enfin s'il n'est pas sérieux de parler du dépérissement de l'État ou de société ultra-libérale, il faut bien se rendre compte que l'Économie est de plus en plus autonome et si nous voulons sortir de son mouvement perpétuel, aucune concession ne devra être faite à l'autonomie de nos conditions de vie. Ce qui induit une critique sans faille de la technoscience et de la société industrielle.

En conclusion, si je suis partisan d'une organisation anarchosyndicaliste comme forme de lutte intéressante permettant d'être au cœur de la société du travail, du chômage et du temps libre pour la critiquer, j'estime dangereux (et non crédible, bien entendu) qu'il s'agisse là de la forme aboutie qui portera notre projet révolutionnaire.

(à suivre)

Michel,  
Syndicat intercorporatif d'Amiens



## Les « entreprises récupérées »

Le 20 décembre 2001, l'économie argentine endettée et soumise au FMI s'effondre : des centaines d'entreprises font faillite et des milliers de salariés se retrouvent dans la misère. Le peuple manifeste sa colère, la répression fait officiellement une trentaine de tués. Le taux de chômage dépasse les 20 % en 2002 et la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Des travailleurs vont alors décider de reprendre l'entreprise à leur compte en la gérant eux-mêmes. Une quarantaine au départ, ces coopératives sont actuellement entre 150 et 200 ; elles représentent de 10 000 à 15 000 emplois selon les estimations. Des réseaux d'entraide se sont constitués en 2002 : le MNER et le FENCOOTER lié à l'État. L'autogestion est alors la réponse des travailleurs à une crise terrible du système capitaliste en s'appuyant sur des pratiques de lutte collective (organisations de précaires, piqueteras, assemblées de quartier...) <sup>1</sup>.

**L**A PLUPART DES ENTREPRISES RÉCUPÉRÉES sont des industries, employant parfois des centaines de personnes. La société de céramique Zanon comptait 330 salariés avant d'être remise en activité par 260 d'entre eux sous la forme d'une coopérative baptisée FaSinPat (Fabrica Sin Patronos). Par la suite 200 emplois supplémentaires sont créés <sup>2</sup>. Des services sont aussi concernés par ce mouvement, tel l'hôtel de luxe BAUEN de Buenos Aires transformé en coopérative en 2002. De nombreux services (cantine, bibliothèque, garderie...) se développent également à l'initiative des coopératives ou des assemblées de quartier <sup>3</sup>.

Au départ, l'occupation de l'établissement est nécessaire, une réforme de 2002 de la loi sur les faillites permet la récupération sans occupation. Les travailleurs doivent créer un rapport de force suffisant pour contraindre les autorités à accepter l'expropriation ; parfois elle n'est que temporaire (2 ans pour Grissinopoli). Bien souvent, il faut lutter pour garder le contrôle ouvrier de l'entreprise, ces expériences d'autogestion menaçant l'ordre capitaliste sont mal acceptées des classes dirigeantes (l'État et sa police, les patrons et leurs hommes de mains <sup>4</sup>). C'est le cas de l'entreprise textile Brukman autogérée depuis décembre 2001 : en avril 2003, les ouvrières, accompagnées de nombreux manifestants solidaires, se sont violemment heurtées aux forces de l'ordre chargées de les expulser <sup>5</sup>. Les travailleurs ont poursuivi la lutte et obtenu la reconnaissance de l'expropriation au profit de la coopérative « 18 décembre » <sup>6</sup>. Au niveau national, la pression exercée par les travailleurs et l'opinion publique a contraint le parlement à voter une loi sur l'expropriation en 2004. En novembre de la même année, la ville de Buenos Aires a prononcé l'expropriation définitive de 12 entreprises. Les coopératives ont 20 ans pour acheter l'établissement et ses machines. L'État doit indemniser les propriétaires ou créanciers dans les 2 ans, sinon ceux-ci peuvent organiser la vente de l'entreprise. Les travailleurs peuvent aussi apurer les dettes de l'ancienne direction. Des patrons tentent de récupérer des établissements remis à flots grâce à la gestion ouvrière.

La coopérative est la forme légale utilisée, l'autogestion ouvrière est le mode de fonctionnement appliqué. La propriété collective, chaque salarié détenant une part du capital, conduit à la gestion collective et à une organisation horizontale. Des assemblées de salariés, dans lesquelles chaque travailleur dispose d'une voix, sont instaurées pour prendre les décisions. Des responsables révocables sont désignés par secteur <sup>7</sup>. Une réorganisation est nécessaire pour compenser les départs, notamment des cadres, et la polyvalence est généralement inévitable. Dans certaines entreprises, comme Zanon, un salaire unique est institué <sup>1</sup>. Mais l'autogestion est une réponse pratique à une crise sans relation avec des références libertaires pour les ouvriers. Un débat divise les travailleurs quant à la viabilité de ces entreprises autogérées. Certains ouvriers aspirent à un encadrement étatique des coopératives ou s'investissent dans des partis politiques pour que ceux-ci soutiennent les entreprises récupérées <sup>8</sup>. Une position contestable dans la mesure où l'État est responsable de la crise et prend le parti des possédants, comme en témoignent les interventions de la police et de la justice <sup>9</sup> contre les entreprises récupérées lorsque les anciens propriétaires veulent reprendre le contrôle d'une entreprise devenue florissante grâce à l'action des travailleurs.

1 - « Les entreprises récupérées », *Le Monde libertaire* n° 1424, 2-8 février 2006.

2 - « Autogestion : la récupération d'entreprises en Argentine », *Almas Latinas*, 6 mars 2006. Consultable sur <http://www.elcorreo.eu.org>. Voir aussi « Autogestion en Argentine », *Le Combat syndicaliste* n° 200, août-septembre 2005.

3 - « Vivre avec la crise », *Le monde Libertaire* n° 1424.

4 - « Des salariés tentent de reprendre eux-mêmes leurs entreprises ravagées par la crise », *L'Humanité*, 6 mars 2003.

5 - « L'usine Brukman autogérée par des femmes », [http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id\\_article=844](http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id_article=844). N. KLEIN, « Les récupérées : la bataille Brukman », [http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id\\_article=1142](http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id_article=1142).

6 - « Le nouvel an de la récupérée Brukman sans patron », [http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id\\_article=1326](http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id_article=1326).

7 - « En Argentine, occuper, résister, produire », *Le Monde diplomatique*, septembre 2005. <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/RAIMBEAU/12754>.

8 - « L'expérience politique des entreprises récupérées », *Alternative Libertaire* n° 123, novembre 2003.

9 - « Appel à la solidarité avec des manifestants chômeurs en Argentine », *Le Combat syndicaliste* n° 198, avril-mai 2005.

**Livres :**

- C. Raimbeau, D. Herard, *Argentine rebelle*, Alternatives, 2006, 20 euros.
- F. Chesnais, J.P Dives, *Que se vayan todos*, Nautilus, 2002, 13 euros.

**Films :**

- D. Futerman, *Argentinazo, vivre avec la crise*, La Cathode, 2004, 50 minutes, 23 euros + 5 euros de port (01 48 30 81 60 ou la.cathode@wanadoo.fr).
- A. Lewis & N. Klein, *The Take*, MK2, 2005, 1h27, 23 euros (disponible chez Quilombo : 01.43.71.21.07 ou <http://www.librairie-quilombo.org>. Frais de port = 10%).
- D. Doria, *Grissinopoli*, A4 films, 2004, 80 minutes. Reportage argentin sur l'usine récupérée Grissinopoli de Buenos Aires.
- V. Selinger, *Brukman, une usine sans patron*, 5° Planète, 2004, 26 minutes (3,99 euros sur <http://www.vodeo.tv>).



# en Argentine

Pourtant, les partisans de cet étatisation n'ont jamais obtenu les aides financières et législatives qu'ils réclament aux pouvoirs publics. Ces derniers subissant des pressions du monde des affaires qui voient d'un mauvais œil ces entreprises sans patron. Les coopératives ont d'ailleurs des difficultés à fonctionner en raison de l'opposition des grandes entreprises et des multinationales qui refusent de traiter avec elles. Pour s'en sortir, il leur faut passer par des sociétés intermédiaires dont la marge réduit d'autant leurs recettes<sup>7</sup>.

Les entreprises récupérées, capables de faire aussi bien, voire mieux qu'une entreprise patronale, prouvent que l'auto-gestion présente une alternative crédible au capitalisme. Cependant, cette expérience révèle quelques limites. Tout d'abord, la coexistence avec le libéralisme est délicate dans la mesure où celui-ci ne supporte guère la concurrence d'autres modèles. En outre, l'évolution dans un système capitaliste enrave le développement d'une véritable autogestion car les mutations sociales sont alors bloquées. Les transformations concernent essentiellement le fonctionnement de l'entreprise (organisation horizontale) et ne remettent pas en cause le système dans son intégralité (rentabilité, productivisme, étatisation...). Néanmoins, certains éléments poussent dans ce sens, notamment les tenants du slogan « *Que se vayan todos* » (Qu'ils s'en aillent tous), qui rejettent tous les partis politiques, ou encore les initiatives des assemblées de quartier qui posent les bases d'une gestion directe de la vie sociale. La faiblesse des références théoriques libertaires au sein de ce mouvement est aussi un frein à la transformation radicale de la société. Les travailleurs argentins ont essentiellement agi pour sauver leur emploi et survivre. La création d'une autre organisation du travail est simplement apparue comme un moyen d'y parvenir.

Le risque actuel est de voir s'imposer une gestion plus classique oubliant les solidarités construites<sup>10</sup>. Au contraire, ce mouvement peut gagner en maturité (prise de conscience du rôle néfaste de l'État, extension à d'autres secteurs économiques, renforcement des assemblées populaires...) et se muer en véritable révolution sociale plus ou moins profonde. L'État argentin et les puissances capitalistes, les États-Unis en tête, feront tout leur possible pour s'y opposer. Les soutiens en faveur des travailleurs argentins devront donc être à la hauteur.

*Syndicat intercorporatif de Châteauroux*

**10** - « Entreprise sous gestion ouvrière : le succès et ses dangers », [http://risal.collectifs.net/article.php3?id\\_article=1611](http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1611). Nous ne souscrivons pas au modèle cogestionnaire développé dans ce texte.

## Fronts de lutte

### Affaire Mindin (suite)

Nous renvoyons les lecteurs aux numéros 204, 205 et 206 du « *Combat Syndicaliste* » et au site internet nouvellement créé : <http://mindindifferent.free.fr>

En septembre dernier, Chantal T. a dû retourner dans un service de nuit de l'établissement médico-social de Mindin. La direction de l'établissement (qui n'a légalement pas le droit de la faire travailler de nuit) fait appel contre elle ; l'affaire passera en cour d'appel le 16 novembre prochain à 17 h 30 à Rennes.

Chantal remercie ceux qui se sont déplacés, souvent de loin et ont dû passer tout un après-midi au tribunal, lors de son procès le 4 juillet dernier. Elle remercie également ceux qui lui ont envoyé un soutien financier (elle a reçu une somme totale de 1490 euros, à laquelle s'ajoutent récemment 30 euros du Syndicat intercorporatif de l'Essonne), ou un soutien moral (courriers reçus de France et de l'international).

Pour faire face à ses difficultés financières, elle a toujours besoin d'argent (pour le passage au tribunal administratif les frais s'élèvent à 3000 euros et Chantal n'a obtenu jusqu'à présent qu'une aide de 600 euros de l'assurance Mutuelle). Nous devons rester mobilisés !

Envoyez vos dons directement à Chantal par courrier postal (CNT-AIT Syndicat intercorporatif de Saint-Nazaire - chez Chantal Thomas - Chemin du Pont d'Y - 44600 Saint-Nazaire) et vos messages de soutien à cette même adresse postale ou à son adresse électronique ([chantal.thomas20@laposte.net](mailto:chantal.thomas20@laposte.net)).

### Grève Mercadona (suite)

Depuis le 18 septembre, la grève est partielle (du jeudi 22 h au vendredi 22 h) au centre logistique de San Sadurn d'Anoia. Deux autres travailleurs viennent d'être licenciés. Les actions de protestation et de soutien doivent continuer ! Pour tout contact avec la CNT de Barcelone : ([sov@barcelona.cnt.es](mailto:sov@barcelona.cnt.es)). Pour les dons à la caisse de résistance, préférez les virements bancaires (plus économiques), en indiquant sur le bordereau l'adresse du destinataire : CNT Barcelone - Pz. Duque de Medinaceli 6-E-1° - 08004 Barcelone - Espagne, et l'adresse de la banque : La Caixa - Barcelone - Espagne.

Compte IBAN : ES08 2100 1183 3501 0050 5773.

*Syndicat intercorporatif de Montpellier*

War is their last resort

*We're here to bring you  
peace...*



**Government is the problem  
not the solution!**



Solidarity · Direct Action · Self-education · Anarcho-syndicalism

**Solidarity  
Federation**



The British Section of the International Workers' Association (IWA)

